

## Patrimoine. Mandailles et Manhaval inscrits aux sites remarquables



■ Ils sont en Aveyron à avoir été élus à l'association des Sites remarquables de France et d'Europe, pour la beauté de leur patrimoine.

« Et de 16 ! », s'enthousiasme Claude Cayla, maire de Belcastel et président de l'association des Sites remarquables de France et d'Europe qui a intégré à l'unanimité deux nouveaux venus : Mandailles (commune de Castelnau-de-Mandailles) et Manhaval (commune de Taussac). Deux sites « implantés sur des éperons rocheux, dans le Nord-Aveyron, au-dessus de la vallée du Lot », précise Jacques Miquel, le « dénicheur » de l'association née en Aveyron, laquelle a déjà distingué 14 endroits remarquables, essentiellement dans le département.

Maire honoraire de Castelnau-de-Mandailles et conseillère départementale, Simone Anglade

Mandailles si bien rénové.

a salué cette distinction accordée à « un village qui est resté authentique et qui est rénové avec goût. La particularité de sa rue unique est d'abriter de nombreux balcons en bois. Et puis, cette rue qui s'étire est proverbiale : ne dit-on pas, dans sa version occitane, "long comme Mandailles" ? ». Église, donjon du château, portes anciennes, ancien four... L'histoire témoigne de sa richesse depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

Pour Manhaval (Taussac) : prieuré, croix de 1886, chapelle clunisienne, porche roman à triples rouleaux s'insèrent dans l'espace naturel sensible de la vallée du Goul.

Deux nouveaux sites à visiter sans modération.

Pour connaître la liste des sites, consultez internet :

[www.sitesremarquablesfranceurope.com](http://www.sitesremarquablesfranceurope.com)